



Bulletin

épidémiologique régional



Semaine 36 (du 31 août au 6 septembre 2026) - Publication : 10 septembre 2026

ÉDITION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Sommaire :

[Veille internationale p.2](#) | [Système d'alerte Canicule et Santé \(SACS\) - Pathologies liées à la chaleur p.3](#) | [Maladies à signalement obligatoire - Surveillance non spécifique SurSaUD® p.4](#) | [Prévention de la canicule p.5](#) | [Prévention des noyades p.7](#) | [Mortalité p.8](#) | [Point de la surveillance des arboviroses au 6 septembre 2026 p.9](#)

Situation régionale :

Système d'alerte Canicule et Santé (SACS)

Niveau de vigilance pour 8 départements :

- Prolongement de la vigilance au 30 septembre



Pathologies en lien avec la chaleur

Recours aux soins : Faible aux urgences et très faible en ville

A la Une

Cas groupés de salmonellose en lien avec la consommation de graines de courge

En 2026, Santé publique France en lien avec le Centre national de référence (CNR) des *Escherichia coli*, *Shigella*, *Salmonella* de l'Institut Pasteur a identifié un regroupement génomique de *Salmonella Enteritidis* impliquant 81 cas ayant été infectés par une même souche. Les souches ont été isolées chez des personnes malades entre le 3 mai et le 12 août 2026. Il s'agit de 56 femmes et 25 hommes, âgés en moyenne de 36 ans. Ces personnes sont réparties dans 10 régions françaises : Auvergne-Rhône-Alpes (n=27), Île-de-France (12), Hauts-de-France (8), **Bourgogne-Franche-Comté (8)**, Provence-Alpes-Côte d'Azur (8), Grand Est (5), Bretagne (5), Occitanie (4), Pays de la Loire (2) et Normandie (2).

Les premières investigations épidémiologiques menées par Santé publique France ont identifié la fréquentation d'une même enseigne de supermarché pour une majorité des malades et la consommation de divers noix et graines dont des graines de courge. Ces informations ont été complétées par des actions de traçabilité des aliments menées par la Direction générale de l'Alimentation (DGAL).

L'ensemble des interventions épidémiologiques, microbiologiques et de traçabilité ont permis d'identifier un lien entre la survenue de ces cas d'infections et la consommation de graines de courge provenant d'un fournisseur en France : ces graines étaient distribuées principalement dans le réseau de magasins de l'enseigne Grand Frais. D'autres enseignes de distributions sont également concernées, tant par des graines crues seules que par des mélanges de graines contenant les graines de courge contaminées. Les investigations de traçabilité sont en cours afin d'identifier tous les points de distribution et de remonter à la source de la contamination.

Les opérations de retrait et rappels ont été initiées le 28 août 2026 et seront étendues à toutes les enseignes concernées.

En savoir plus :

[Communiqué de presse du 4 septembre 2026](#)

[Infographie d'une alerte alimentaire](#)

[Rappel consommateur - Détail graines de courge sans marque](#)

[Rappel consommateur - Détail mélanges contenant des graines de courge sans marque](#)

Quelques autres exemples d'épisodes de cas groupés en France :

[Cas de salmonelloses liés à la consommation de viande de cheval crue ou peu cuite, 2020](#)

[Epidémie Salmonella Dublin et fromages au lait cru, 2015-2016](#)

[Epidémie de salmonellose de sérotype Poona chez des nourrissons 2018-2019](#)

Focus sur les infections à *Salmonella* :

Le dispositif de surveillance des infections à *Salmonella*, basé sur le signalement obligatoire des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) et les données du CNR, permet de suivre l'évolution de cette infection et de détecter régulièrement des épidémies de salmonellose. Produits de charcuterie, œufs et fromages au lait cru sont les aliments les plus fréquemment à l'origine des épidémies. Il est à noter aussi la survenue d'épidémies de salmonellose chez des nourrissons en lien avec la consommation de lait en poudre contaminé.

Malgré les nombreuses mesures de contrôle prises dans les différentes filières, le nombre annuel de souches remontant au CNR reste stable, aux alentours de 10 000 par an.

Certains éléments incitent au maintien de la vigilance afin d'adapter les recommandations et les mesures de contrôle :

- Les souches de sérotype *Enteritidis* et *Typhimurium* sont les sérotypes les plus fréquents en France. Des variants monophasiques de *Typhimurium* ont émergé depuis le début des années 2000, et sont maintenant dans le top 3 des sérotypes en France.

Nb : La majorité des souches de Salmonella sont dites "biphasiques". Elles possèdent deux gènes différents pour fabriquer leurs flagelles. Elles alternent entre la production de la phase 1 et de la phase 2 pour tromper le système immunitaire de l'hôte. Le variant monophasique a subi une mutation génétique (une délétion de gènes) qui a définitivement bloqué la fabrication de la phase 2. Il n'exprime donc plus qu'une seule phase flagellaire (la phase 1).

- La multirésistance aux antibiotiques des souches de *Salmonella* est en augmentation à l'échelon international cette dernière décennie.

En France, les salmonelles, avec les infections à norovirus et *Campylobacter*, représentent la majorité des cas et des hospitalisations d'origine alimentaire. Les infections à *Salmonella* et *Listeria monocytogenes* représentent quant à elles la moitié des décès d'origine alimentaire.

Veille internationale

Sources : [European Centre for Disease Control \(ECDC\)](#), [World Health Organization \(WHO\)](#)

04/09/2026 : L'ECDC publie un rapport sur les maladies transmissibles telles que la maladie à virus Ebola impactant la République Démocratique du Congo avec 6 342 cas confirmés dont 3 072 décès, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo avec 4 cas en Espagne, la malaria à *Plasmodium falciparum* à l'aéroport de Francfort en Allemagne avec 6 cas dont 2 décès ([lien](#)).

20/08/2026 : L'OMS publie un communiqué de presse sur la mise à disposition de 70 000 doses du vaccin Ervebo en République Démocratique du Congo contre l'épidémie actuelle de maladie à virus Bundibugyo. Ce vaccin est homologué pour une utilisation lors de flambées épidémiques de maladie Ebola à virus Zaïre. On ignore encore si le vaccin Ervebo protège contre la souche Bundibugyo chez l'humain, mais des données en laboratoire et sur des animaux suggèrent qu'il pourrait offrir une certaine protection ([lien](#)).

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins **3 jours de chaleur intense**. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif de vigilance comprend 4 niveaux (cf. infographie). En vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact et adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fera donc l'objet d'un bilan a posteriori comme en 2025.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre. Compte tenu de l'épisode de fortes chaleurs en France survenu en mai, Santé publique France a avancé la mise en place du dispositif de surveillance et de prévention des effets sanitaires liés à la chaleur.



Source : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/plan-canicule-et-chaieurs-extremes>

Tendances météorologiques en France pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

« Températures d'abord de saison puis graduellement en hausse jusqu'en début de semaine associées à un pic de chaleur faible à modéré. Puis, la hausse se poursuit avec des maximales gagnant encore 1 à 3 degrés jusqu'en début de semaine qui devrait connaître un pic de chaleur faible à modéré.

Ainsi, encore généralement sous les 30 degrés dimanche, les températures devraient atteindre 32 à 34 degrés, localement 35°C, sur une moitié sud du pays, la barre des 30 degrés franchissant la Loire jusqu'au bassin parisien. Ces niveaux de températures maximales conjuguées à des températures minimales restant bien en dessous des 20 degrés sur la plupart des régions, ne devraient pas conduire à un nouvel épisode caniculaire. Une baisse des températures est à ce stade à nouveau envisagée à partir de mercredi ou jeudi suivant les régions ».

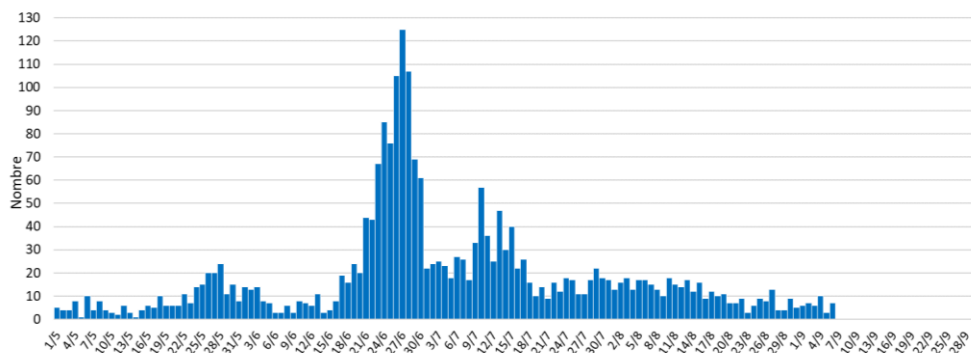
Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD®)

La surveillance des effets de la chaleur sur la morbidité de la population en région s'effectue à partir des indicateurs (tous âges) suivants :

-Nombre par jour d'hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie parmi les diagnostics des services d'urgences

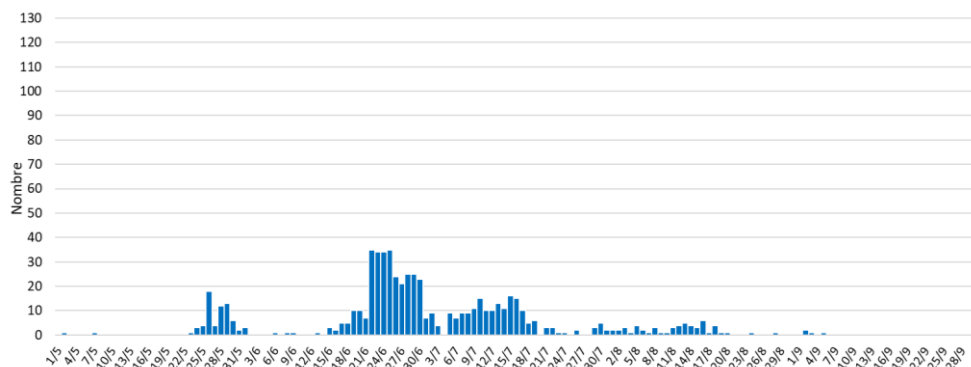
-Nombre par jour de coup de chaleur et déshydratation parmi les diagnostics des actes SOS Médecins

Figure 1. Nombre de passages aux urgences par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2026



Source : réseau OSCOUR®, données mises à jour le 10/09/2026

Figure 2. Nombre d'actes SOS Médecins par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (coup de chaleur, déshydratation) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2026



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 10/09/2026

- Le nombre quotidien de pathologies en lien avec la chaleur est faible pour les urgences et très faible pour les associations SOS Médecins (6 depuis le 24/08 (figures 1 et 2)).

N. B. : Un bulletin régional spécifique est publié quotidiennement par Santé publique France dès le lendemain du passage en vigilance orange canicule.

Surveillance de maladies à signalement obligatoire

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à signalement obligatoire (MSO) : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction du département de résidence (ou de repas) et en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de maladies à signalement obligatoire (MSO) par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2023- 2026

Bourgogne-Franche-Comté																				
	21		25		39		58		70		71		89		90		2026*	2025*	2024	2023
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A						
IIM	0	1	0	1	0	2	0	0	0	1	0	3	0	1	0	1	10	30	28	18
Hépatite A	0	3	0	5	0	6	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	19	37	22	25
Légionellose	0	4	0	15	0	3	0	0	0	8	0	12	0	7	0	3	52	108	72	113
Rougeole	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	3	39	10	1
TIAC ¹	0	9	0	12	0	1	0	2	0	3	0	5	0	3	0	3	38	75	56	83

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 10/09/2026

Nouveau ! Depuis le 22 avril 2026, la rougeole (et les arboviroses) peut être déclarée en ligne sur le [Portail de Signalement des évènements indésirables](#).

Surveillance non spécifique (SurSaUD®)

Figure 3. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, mai à septembre, 2024-2026

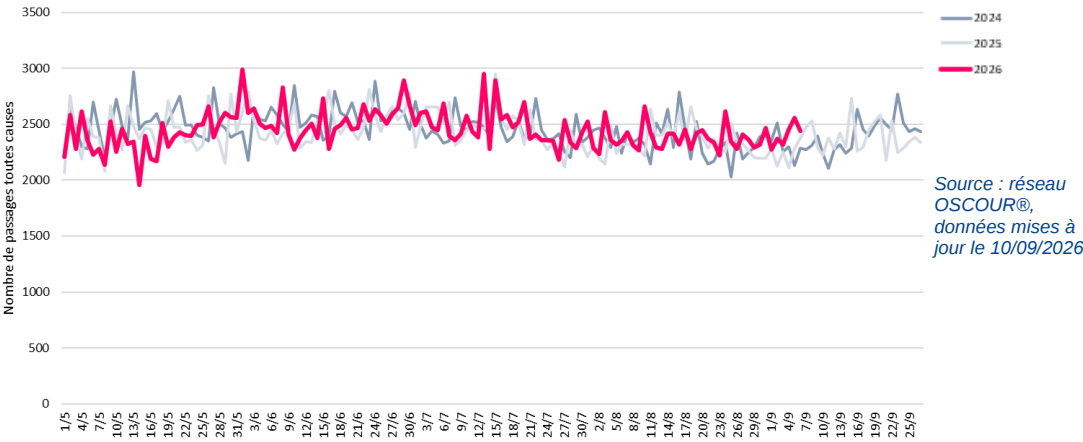
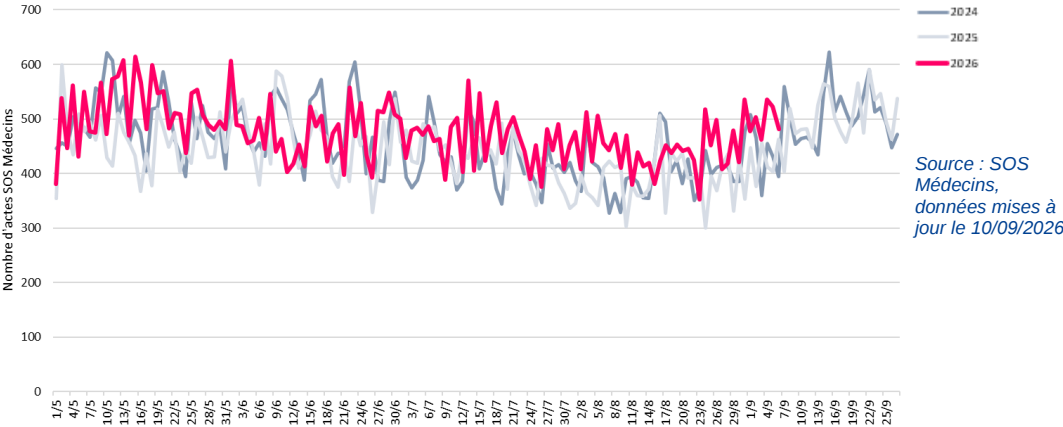


Figure 4. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, mai à septembre, 2024-2026



- L'activité toutes causes des services d'urgences et des associations SOS Médecins se situe dans les niveaux habituels par rapport aux deux années précédentes (figures 3 et 4).

Se préparer à vivre avec des températures élevées, c'est tout l'été !

Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur :

www.vivre-avec-la-chaueur.fr

Vous trouverez dans chaque item ci-dessous un lien d'information :

LOGEMENT

Comment garder une température confortable chez soi ?

[Voir la vidéo](#)



LOGEMENT

Comment adapter son logement à la chaleur ?

[Lire l'article](#)



Le saviez-vous ?

ASTUCE

Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.



LOGEMENT

Pourquoi éviter la climatisation ?

[Lire l'article](#)



ASTUCE

Listez les lieux frais proches de chez vous et pensez à vous renseigner auprès de votre ville !



LOGEMENT

Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?

[Lire l'article](#)



ACTIVITÉS SPORTIVES

Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?

[Voir la vidéo](#)



LOGEMENT

Où aller quand on a trop chaud chez soi ?

[Voir la vidéo](#)



ASTUCE

Vérifiez l'état de votre ventilateur et prévoyez de le réparer ou le remplacer si nécessaire.



ACTIVITÉS SPORTIVES

Quelles pratiques sportives adopter quand les températures augmentent ?

[Lire l'article](#)



ASTUCE

Avant une séance de sport, vérifiez la couleur de vos urines pour voir si vous êtes assez hydraté.



LOGEMENT

Comment bien utiliser un ventilateur ?

[Lire l'article](#)



Le saviez-vous ?

ASTUCE

C'est vrai ?

→ La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Prévenir les risques liés aux fortes chaleurs chez l'enfant

Fortes chaleurs : prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS CHEZ L'ENFANT

Repères pour votre pratique

Les enfants, notamment ceux âgés de moins de cinq ans, constituent des populations à risque d'accidents graves, tels que le coup de chaleur ou la déshydratation rapide. Ces pathologies, potentiellement sévères, en particulier chez le nourrisson ou si elles sont associées à une pathologie sous-jacente, sont pour partie évitables par la prévention. Les professionnels de santé peuvent réduire les conséquences sanitaires des fortes chaleurs par une information adaptée à l'état de santé de l'enfant et aux conditions de vie des familles et par la mise en œuvre de mesures préventives, au domicile et sur le lieu garde de l'enfant.

Au cours de l'été 2019, 1 646 enfants âgés de moins de six ans ont été pris en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Une déshydratation a été le principal motif de consultation (60% des passages) et a nécessité une hospitalisation dans trois quarts des cas. Le coup de chaleur représentait 40% des passages et a rarement nécessité une hospitalisation (7%). Les fortes chaleurs contribuent aussi à une augmentation des noyades.

Pourquoi les enfants sont-ils vulnérables aux fortes chaleurs ?

En dehors du jeune âge, certains enfants sont particulièrement vulnérables à la chaleur en raison de la présence de pathologies, de traitements médicamenteux ou en lien avec leurs conditions de vie.

Critères de vulnérabilité	
Pathologie ou traitement médicamenteux	Conditions de vie
Pertes hydriques cumulées avec la perte liée à la chaleur : diarrhée, vomissements	Protection du soleil déficiente (absence de volets ou de rideaux occultant)
Fébrile	Température intérieure du logement > 28° C
Présence d'une pathologie chronique (asthme, mucoviscidose, drépanocytose, maladies rénales et cardiaques chroniques, autisme, pathologies neurologiques et psychiatriques...)	Absence d'eau potable ou approvisionnement en boissons non disponible
Situation de handicap	
Traitement médicamenteux au long cours	

Santé publique France

Repères pour votre pratique

Fortes chaleurs

prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée

En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le **coup de chaleur** (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des **risques de vulnérabilité** (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Ces pathologies graves surviennent par anomalies des **phénomènes de régulation de la température corporelle**. Il s'agit donc avant tout d'assurer une **PREVENTION EFFICACE** (rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir) pour éviter l'apparition de pathologies graves liées à la chaleur.

Pourquoi la personne âgée est-elle particulièrement à risque ?

En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une **capacité réduite d'adaptation à la chaleur**, caractérisée par une réduction :

- de la perception de la chaleur,
- des capacités de transpiration,
- de la sensation de soif,
- de la capacité de vasodilatation du système capillaire périphérique limitant la possibilité d'augmentation du débit sudoral en réponse à la chaleur.

De plus, la personne âgée a souvent une **fonction rénale altérée**, qui nécessite une vigilance particulière pour maintenir un équilibre hydro-électrolytique correct. Il s'agit alors plus de prévenir une **hyponatrémie de dilution** (par hypercompensation des pertes de faible volume) que l'apparition d'une déshydratation.

Rappel de physiopathologie : la place prépondérante de la thermolyse par évaporation⁽¹⁾

- Par temps chaud, chez un adulte en bonne santé, les pertes de chaleur se font au niveau de la peau par deux mécanismes principaux : l'évacuation passive de la **chaleur cutanée** (le débit cardiaque augmente et apporte plus de volume à rafraîchir à la surface de la peau) et, le plus important, l'évacuation active par **évaporation sudorale** (la sueur produite rafraîchit le corps quand elle s'évapore à la surface de la peau). C'est donc l'évaporation de la sueur qui refroidit, et non sa production. Cette évaporation nécessite beaucoup d'énergie. En cas de **vague de chaleur**, le mécanisme par évaporation devient presque exclusif et assure 75 % de la thermolyse (versus 20 % en « temps normal »), à condition que la personne soit capable de produire de la sueur et de l'évaporer : il ne faut donc pas qu'elle soit déshydratée et il faut que l'air qui l'entoure soit aussi sec que possible au contact de la sueur. C'est le rôle joué par des ventilateurs, des éventails, qui améliorent l'évaporation sudorale en chassant la vapeur d'eau produite.

- Chez la **personne âgée**, le nombre de glandes sudoripares est diminué, du fait de l'âge. En cas de **vague de chaleur** (diurne et nocturne), ces glandes sont stimulées en permanence. Au bout de quelques jours, elles « s'épuisent » et la production de sueur chute. La température corporelle centrale augmente, du fait, essentiellement, d'une réduction des capacités de thermolyse par évaporation. Ce phénomène est accentué par le fait que l'énergie demandée est alors importante et dépasse les capacités d'une personne âgée, souvent malade...

Prévention des noyades : Les bons gestes pour se baigner en sécurité, à tout âge



Les enfants, on ne les quitte pas des yeux et on se baigne avec eux

- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants qui jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants

Apprendre à nager est un élément clé

- Familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge et leur apprendre à nager le plus tôt possible
- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)

Quel que soit son âge, il est toujours temps d'apprendre à nager.

Pour que se baigner reste un plaisir, soyons prudents et vigilants

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Ecouter son corps et reporter sa baignade en cas de fatigue, problèmes de santé...
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pour les personnes âgées ou présentant des facteurs de risque liés à la santé

- Adaptez l'intensité et la distance de nage à vos capacités : tenez compte de votre état de forme et ne surestimez pas votre niveau de natation

Alcool et risque de noyade

La consommation d'alcool :

- Altère le jugement et augmente la prise de risque
- Dilate les vaisseaux sanguins occasionnant un risque d'hypothermie
- Diminue la réactivité des voies respiratoires diminuant les chances de survie dans l'eau

Evitez toute consommation d'alcool avant et pendant votre baignade ou activité nautique

Privilégiez l'eau pour vous hydrater

En cas de consommation d'alcool :

- Ne pilotez pas d'engins (bateau ou scooter des mers)
- Eloignez-vous des bords de l'eau (rives, berges, quais) pour éviter les chutes dans l'eau

Pour en savoir plus :

Noyade | Santé publique France

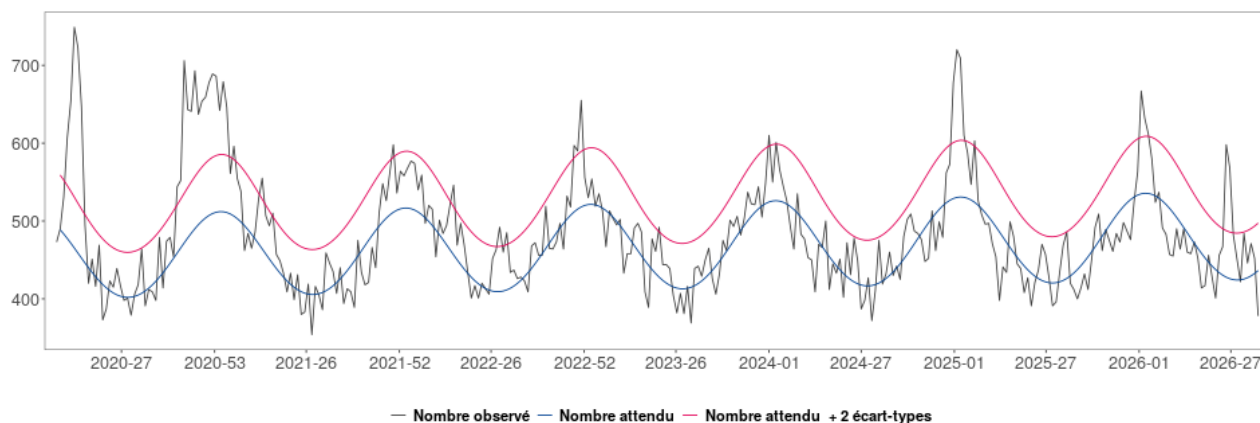
Été 2025 : le nombre des noyades en augmentation, la vigilance de tous doit être renforcée | Santé publique France

Mortalité toutes causes

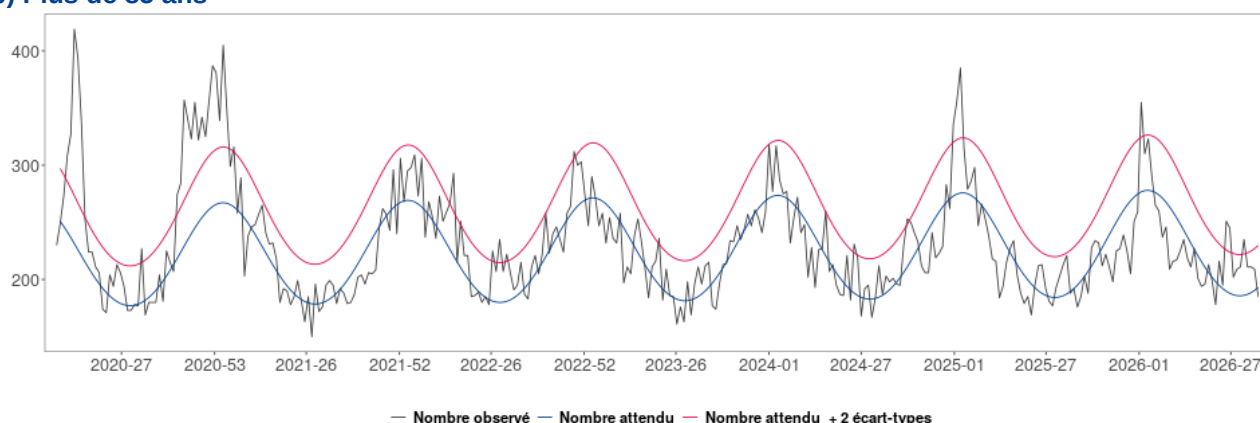
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses d'excès de mortalité ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

Figure 5. Mortalité régionale toutes causes pour tous âges (a), plus de 85 ans (b) et 65 – 84 ans, jusqu'à la semaine 35-2026 (du 24 au 30 août)

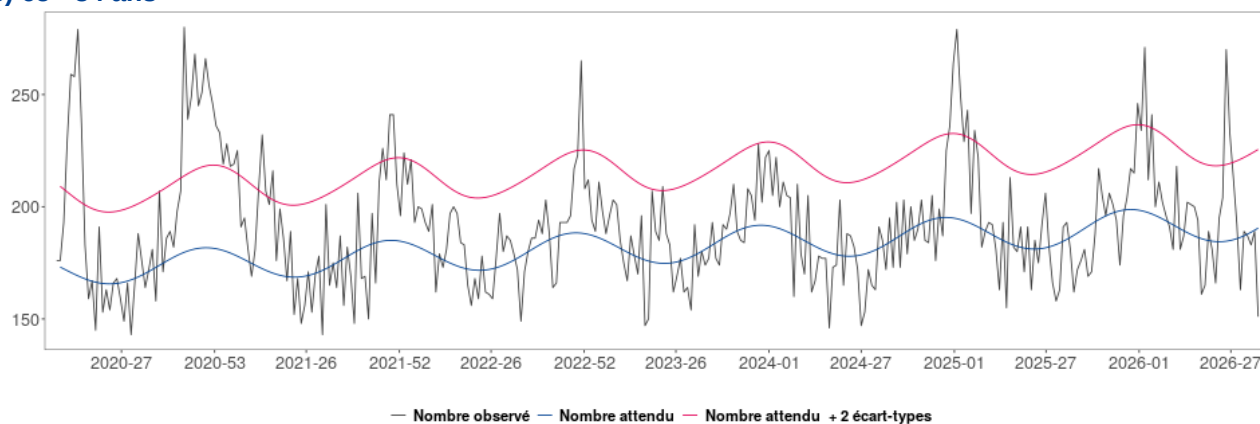
a) Tous âges



b) Plus de 85 ans



c) 65 - 84 ans



Source : Insee, données mises à jour le 10/09/2026

- Il n'y a pas d'excès de mortalité régionale toutes causes en semaine 35.

[Point sur l'excès de mortalité du 3 au 22 juillet \(données Insee arrêtées le 18 août\) : Canicule et santé : excès de mortalité durant l'épisode de canicule du 3 au 22 juillet 2026 | Santé publique France](#)

Point de situation de la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue, du Zika et du West Nile - 1^{er} mai au 6 septembre 2026

La dengue, le chikungunya et l'infection à virus Zika sont des maladies transmises par les moustiques Aedes. Sur le territoire hexagonal, le vecteur est Aedes albopictus, ou « moustique tigre » implanté dans 83 départements au 1^{er} janvier 2026 et actif entre mai et novembre. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans tous les départements.

Le virus West Nile est transmis par des moustiques du genre Culex, présent sur l'ensemble du territoire hexagonal et également actif sur la même période (entre mai et novembre).

Ces maladies font l'objet toute l'année d'une surveillance basée sur le signalement obligatoire (SO) par voie dématérialisée dans le portail des signalements des événements sanitaires indésirables (PSIG). Pendant la période d'activité du moustique vecteur, elle est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière (transfert des résultats de laboratoires nationaux et sensibilisation des professionnels de santé), coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS) et le Centre National de Référence (CNR) des Arbovirus.

Le signalement d'un cas correspondant à la définition de cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

Chikungunya, dengue et Zika

Du 1^{er} mai au 6 septembre 2026, ont été identifiés (Tableau 2) :

France hexagonale : [Lien du bilan national](#)

Cas confirmés importés

- 136 cas de chikungunya dont plus de la moitié (59 % ; 80 cas) revenait de l'Océan Indien (Maurice, Mayotte, Madagascar, La Réunion et Seychelles) ;
- 389 cas de dengue dont plus d'un tiers (38 % ; 149 cas) revenait de Martinique (135 cas) et de Guadeloupe (14 cas) ;
- 13 cas d'infection à virus Zika.

Cas autochtones

Quinze épisodes de transmission vectorielle autochtone :

- 11 épisodes de chikungunya totalisant 57 cas (1 à 28 cas par épisode) dans le Tarn, dans le Lot (Occitanie), en Gironde (Nouvelle-Aquitaine) et dans le Val-de-Marne (Île-de-France) ;
- 4 épisodes de dengue totalisant 6 cas (1 à 2 cas par épisode) dans le Tarn, l'Hérault (Occitanie), la Dordogne (Nouvelle-Aquitaine) et les Bouches-du-Rhône (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Les investigations et les mesures de prévention et de contrôle sont en cours pour les épisodes encore actifs.

Bourgogne-Franche-Comté :

Cas confirmés importés

- 8 cas de chikungunya (soit 6 % des cas de France) dont la majorité (6/8 ; 75 %) revenait de l'Océan Indien ;
- 11 cas de dengue (soit 3 % des cas de France), dont 82 % (9/11) revenant de Martinique et Guadeloupe ;
- 1 cas d'infection à virus Zika.

Cas autochtones

Aucun cas autochtone n'a été identifié.

Tableau 2. Nombre de cas confirmés importés de dengue, de chikungunya, et d'infections à virus Zika, par région, France hexagonale, du 1^{er} mai au 6 septembre 2026

Région	Chikungunya	Dengue	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	16	43	0
Bourgogne-Franche-Comté	8	11	1
Bretagne	6	17	1
Centre-Val de Loire	3	18	0
Corse	0	2	0
Grand-Est	13	21	4
Hauts-de-France	2	19	2
Île-de-France	25	100	1
Normandie	2	16	0
Nouvelle-Aquitaine	20	34	0
Occitanie	17	40	3
Pays-de-la-Loire	2	26	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22	42	0
France	136	389	13

Infection à virus West Nile

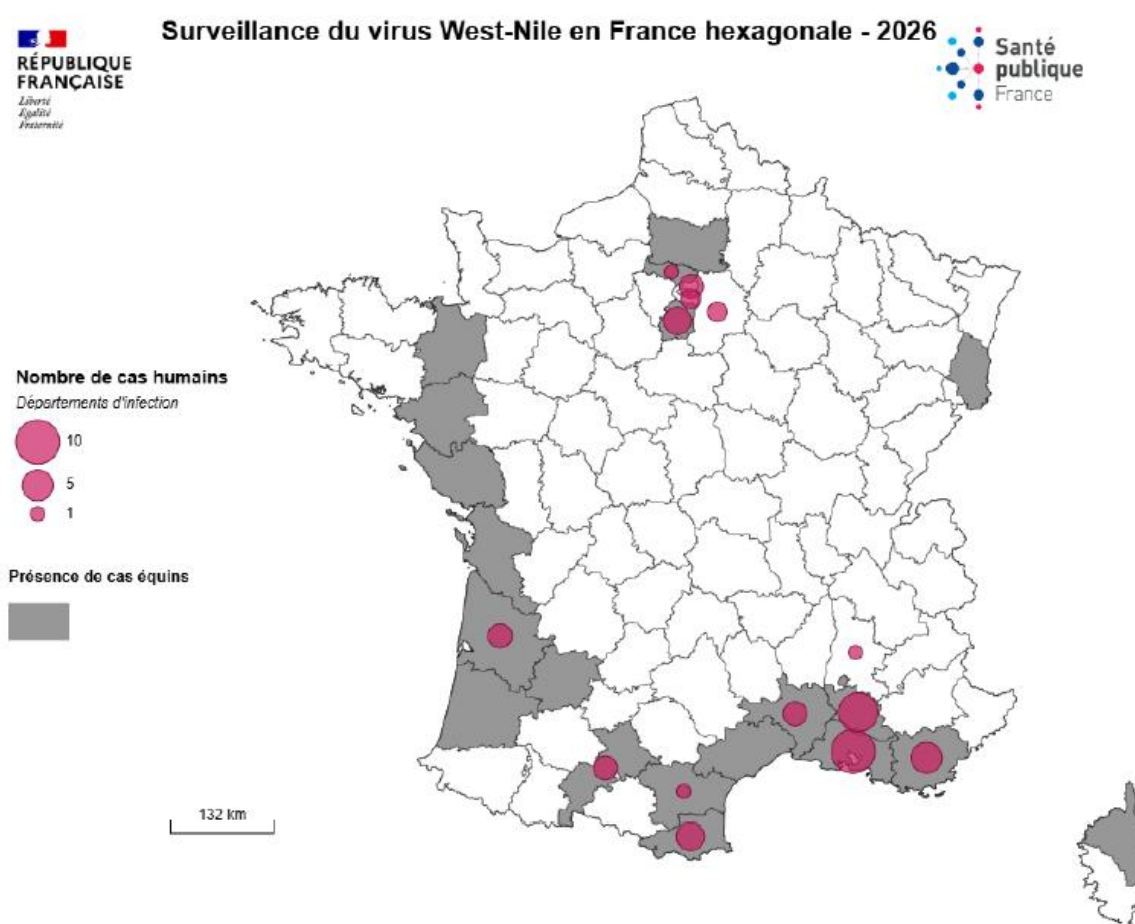
Cas autochtones

Du **1^{er} mai au 6 septembre 2026**, 56 cas autochtones d'infection à virus West Nile ont été identifiés en France hexagonale. Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 départements), Occitanie (4 départements), Île-de-France (5 départements), Auvergne-Rhône-Alpes (1 département) et Nouvelle-Aquitaine (1 département). Pour 6 cas (11 %), aucun lieu précis de contamination n'a pu être identifié.

C'est la première fois que des cas humains d'infection à virus West Nile sont détectés dans les départements de l'Aude (Occitanie), Seine-et-Marne (Île-de-France) et Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes).

Aucun cas humain autochtone (ni de cas équin) n'a été identifié en Bourgogne-Franche-Comté (figure 6).

Figure 6. Répartition des cas humains autochtones et des cas équins de West-Nile en France hexagonale, saison 2026, du 1^{er} mai au 6 septembre 2026



Source : Santé publique France (cas humains) et LNR West-Nile (Anses) et plateforme ESA (cas équins)

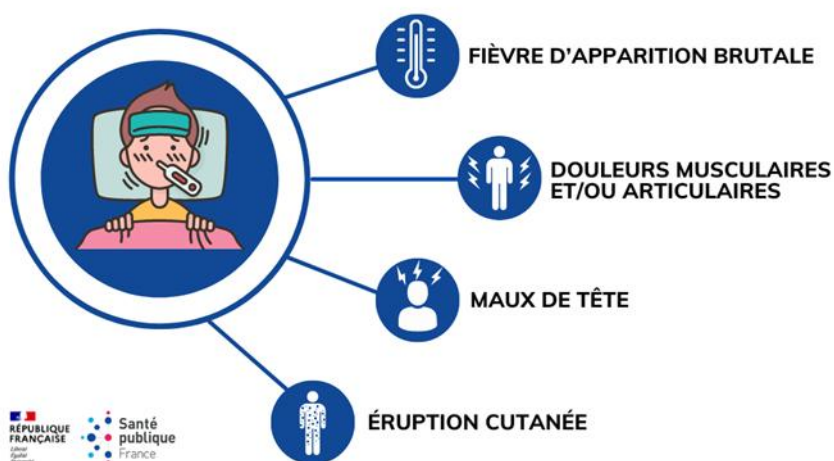
Conduite à tenir - Chikungunya, dengue et Zika

Guide repère d'aide à la pratique : Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale - Corse

Vous recevez en consultation des patients présentant un syndrome fébrile et algique notamment associé à un antécédent de séjour (date de retour inférieure à 15 jours) en zone de circulation de ces virus ou de la notion de cas dans l'entourage, pensez aux arboviroses.

Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

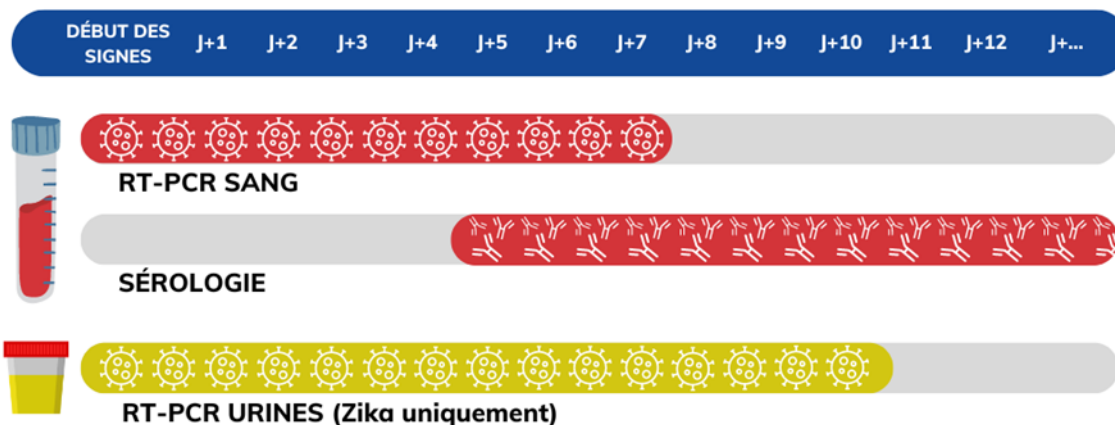
En l'absence d'autre signe d'appel infectieux



Vous recevez des demandes d'analyses biologiques pour les arboviroses, pensez à vérifier les prescriptions en fonction de la date de début des signes.



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



Devant tout résultat biologique positif de dengue / chikungunya / Zika ou infection à virus West Nile → signaler sans délai chaque cas *via* le signalement obligatoire dans le portail des signalements des événements sanitaires indésirables (PSIG) ou au Point Focal Régional de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté (coordonnées disponibles en page 13)

Prévention des maladies à transmission vectorielle

Ces documents sont téléchargeables sur le site de Santé publique France :

[Outils - Santé publique France](#)

VOUS PARTEZ

dans une région où des cas de **Chikungunya, Dengue ou Zika** ont été signalés

SOYEZ PRUDENT

Protégez-vous en adoptant les bons gestes pour éviter de vous faire piquer

SOYEZ ATTENTIF

En cas de douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite

Consultez un médecin et continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques afin de ne pas transmettre la maladie

SI VOUS ÊTES ENCEINTE

- Respectez les mesures de protection
- Consultez en cas de symptômes
- Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse

VOUS REVEZ

d'une région où des cas de **Chikungunya, Dengue ou Zika** ont été signalés

SOYEZ ATTENTIF

En cas de douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite

Consultez un médecin

SOYEZ PRUDENT

Adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie

SI VOUS ÊTES ENCEINTE

- Respectez les mesures de protection
- Consultez en cas de symptômes
- Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse

Ces documents sont téléchargeables sur le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté :

[Moustique tigre, vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et de zika | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES S'INSTALLER !

Les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies

Le moustique tigre ou *Aedes albopictus* peut transmettre des maladies graves telles que la dengue, le Zika ou le chikungunya. Ces maladies, que l'on appelle arboviroses, peuvent être très invalidantes.

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans presque toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

Ranger à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Vider au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Pis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyer pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

Couvrir avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Photos (mauvais) souvenirs

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Plaquette réalisée par l'ARS Nouvelle Aquitaine

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr
- Pour aller plus loin : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/signaler-alerter-declarer-3>

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD®), les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance régionale.

Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 10 septembre 2026

Saint-Maurice : Santé publique France, 13 p.

Directeur de publication : Etienne POT, directeur général par intérim

Dépôt légal : 10 septembre 2026

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr